

D É C I S I O N

QUÉBEC

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

D-2022-012

R-4170-2021

1^{er} février 2022

PRÉSENT :

Pierre Dupont
Régisseur

Hydro-Québec
Demanderesse

Décision finale et sur les demandes d'ordonnances de traitement confidentiel

Demande d'autorisation d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité relative au remplacement des compensateurs statiques au poste de Chibougamau